

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01774 Numéro SIREN : 500 597 372 Nom ou dénomination : A.B.L. METAL
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2019 sous le numéro de dépôt 41715



20190417152018

DATE DEPOT : 07/06/2019

N° DE DEPOT : 41715

N° GESTION : 2013B01774

N° SIREN : 500597372

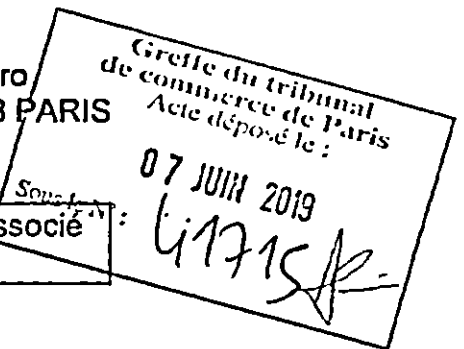
DENOMINATION : A.B.L. METAL

ADRESSE : 108 rue Ordener 75018 Paris

MILLESIME : 2018

A.B.L. METAL
S.A.S. au capital de 220.000 Euro
Siège social : 108 rue Ordener, 75018 PARIS
R.C.S. PARIS 500 597 372

Procès-verbal des décisions de l'associé
unique du 6 Juin 2019



L'an deux mille Dix neuf
Le six Juin
A 17 heures

L'associé unique de la société A.B.L. METAL, S.A.S. au capital de 220.000 Euro dont le siège est situé au 108 rue Ordener, 75018 PARIS, au siège social, lui même Président de la société, a convoqué l'assemblée générale annuelle pour statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2018 et clos le 31 décembre 2018.

L'associé présent est :

- Monsieur Laurent SANZ propriétaire de l'intégralité des actions de la société.

Il prend les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique après examen du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultats et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2018, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique constate l'existence d'un bénéfice distribuable sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 de 33.237 €.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter cette somme de la manière suivante:

Origine : bénéfice de l'exercice 33.237 €

Affectation : Dividende	20.000€
Report à Nouveau	13.237 €

Le solde du report à nouveau est en conséquence porté à 167.779 €

Le dividende fait l'objet de l'emploi suivant:

- Paiement de 2560 € au titre de Prélèvement forfaitaire non libératoire IR
- paiement d'un prélèvement social de 3440€
- paiement net d'un dividende de 14.000 €

QUATRIEME RESOLUTION

En outre, conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique reconnaît qu'a été versé au cours des trois derniers exercices :

	Abattement de 40 %	absence abattement	TOTAL
Du 1 ^{er} /01/2016 au 31/12/2016 : 23.622 €		NEANT	23.622 €
Du 1 ^{er} /01/2017 au 31 /12/2017 : 25.000€		NEANT	25.000 €
Du 1 ^{er} /01/2018 au 31/12/2018 :15.000 €		NEANT	15.000 €

CINQUIEME RESOLUTION

L'associé unique prend acte de ce que, conformément aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas au titre de charges imputés sur l'exercice des dépenses non déductibles du résultat fiscal.

SIXIEME RESOLUTION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce et statuant sur ce rapport, dit qu'il sera fait mention des conventions visées audit rapport sur le registre social.

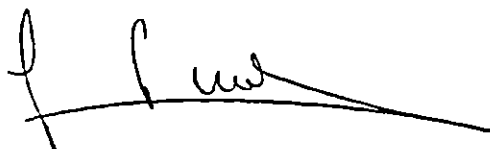
SEPTIEME RESOLUTION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement des formalités de publicité.

L'ordre du jour étant épuisé, il est dressé Procès verbal à 17 H15.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'associé unique et es qualité de Président.

Monsieur SANZ, Président,
Associé unique



[Signature]

SAS A.B.L METAL

Comptes Annuels

Au 31 DECEMBRE 2018

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

A.8.L. METAL
108 rue Ordener
75018 PARIS

relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	456 887.00	Euros
- Chiffre d'affaires HT,	364 366.47	Euros
- Résultat net comptable,	33 237.00	Euros

Fait à PARIS
Le 25/04/2019

FAVERIS Antoine



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	723.00	723.00				
	Fonds commercial (1)	214 868.00		214 868.00	214 868.00		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	39 916.63	24 525.48	15 391.15	14 489.15	902.00	6.23
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 900.00		6 900.00	6 900.00		
	Total II	262 407.63	25 248.48	237 159.15	236 257.15	902.00	0.38
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits Intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	4 166.67		4 166.67		4 166.67	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	61 825.04		61 825.04	75 362.42	-13 537.38	-17.96
	Autres créances	21 937.66		21 937.66	5 437.25	16 500.41	303.47
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	130 323.68		130 323.68	151 449.93	-21 126.25	-13.95
	Charges constatées d'avance (3)	1 474.80		1 474.80	1 487.80	-13.00	-0.87
	Total III	219 727.85		219 727.85	233 737.40	-14 009.55	-5.99
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	482 135.48	25 248.48	456 887.00	469 994.55	-13 107.55	-2.79

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 220 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	220 000.00	220 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	22 000.00	22 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	154 542.01	115 497.82	39 044.19	33.81
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	33 237.00	60 473.19	-27 236.19	-45.04
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	429 779.01	417 971.01	11 808.00	2.83
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (3)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	57.80		57.80	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 966.64	12 325.22	-8 358.58	-67.82
	Dettes fiscales et sociales	23 083.55	39 698.32	-16 614.77	-41.85
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	27 107.99	52 023.54	-24 915.55	-47.89
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	456 887.00	469 994.55	-13 107.55	-2.79

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

27 107.99

52 023.54

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2018 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2017 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Ventes marchandises + Production	364 366.47	100.00	311 753.91	100.00	52 612.56	16.88
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	364 366.47	100.00	311 753.91	100.00	52 612.56	16.88
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	364 366.47	100.00	311 753.91	100.00	52 612.56	16.88
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	364 366.47	100.00	311 753.91	100.00	52 612.56	16.88
Marge brute globale	364 366.47	100.00	311 753.91	100.00	52 612.56	16.88
- Autres achats + charges externes	86 446.31	23.73	83 238.31	26.70	3 208.00	3.85
Valeur ajoutée	277 920.16	76.27	228 515.60	73.30	49 404.56	21.62
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 694.97	0.74	2 508.90	0.80	186.07	7.42
- Salaires du personnel	172 590.95	47.37	172 693.80	55.39	-102.85	-0.06
- Charges sociales du personnel	60 921.38	16.72	59 439.92	19.07	1 481.46	2.49
Excédent brut d'exploitation	41 712.86	11.45	-6 127.02	-1.97	47 839.88	780.80
+ Autres produits de gestion courante	7.94		84 983.34	27.26	-84 975.40	-99.99
- Autres charges de gestion courante	91.76	0.03	79.45	0.03	12.31	15.49
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements	3 457.00	0.95	4 123.75	1.32	-666.75	-16.17
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	38 172.04	10.48	74 653.12	23.95	-36 481.08	-48.87
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	73.96	0.02	65.07	0.02	8.89	13.66
- Charges financières			150.00	0.05	-150.00	-100.00
Résultat courant	38 246.00	10.50	74 568.19	23.92	-36 322.19	-48.71
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	120.00	0.03			120.00	
Résultat exceptionnel	-120.00	-0.03			-120.00	
- Impôt sur les bénéfices	4 889.00	1.34	14 095.00	4.52	-9 206.00	-65.31
- Participation des salariés						
Résultat NET	33 237.00	9.12	60 473.19	19.40	-27 236.19	-45.04

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services		364 366.47	364 366.47	311 753.91	52 612.56	16.88
Chiffre d'affaires NET		364 366.47	364 366.47	311 753.91	52 612.56	16.88
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			7.94	84 983.34	-84 975.40	-99.99
Total des Produits d'exploitation (I)			364 374.41	396 737.25	-32 362.84	-8.16
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			86 446.31	83 238.31	3 208.00	3.85
Impôts, taxes et versements assimilés			2 694.97	2 508.90	186.07	7.42
Salaires et traitements			172 590.95	172 693.80	-102.85	-0.06
Charges sociales			60 921.38	59 439.92	1 481.46	2.49
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 457.00	4 123.75	-666.75	-16.17
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			91.76	79.45	12.31	15.49
Total des Charges d'exploitation (II)			326 202.37	322 084.13	4 118.24	1.28
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			38 172.04	74 653.12	-36 481.08	-48.87
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	73.96	65.07	8.89	13.66
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	73.96	65.07	8.89	13.66
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)		150.00	-150.00	-100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		150.00	-150.00	-100.00
2. Résultat financier (V-VI)	73.96	-84.93	158.89	187.08
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	38 246.00	74 568.19	-36 322.19	-48.71
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	120.00		120.00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	120.00		120.00	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-120.00		-120.00	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	4 889.00	14 095.00	-9 206.00	-65.31
Total des produits (I+III+V+VII)	364 448.37	396 802.32	-32 353.95	-8.15
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	331 211.37	336 329.13	-5 117.76	-1.52
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	33 237.00	60 473.19	-27 236.19	-45.04

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
20500000 CONCESSIONS ET DROIT SIMILAIRE	723.00	723.00		
28050000 AMORT. CONCESSIONS ET DROITS S	-723.00	-723.00		
FONDS COMMERCIAL	214 868.00	214 868.00		
20701000 MAJ TECHNIQUE DE FUSION	214 868.00	214 868.00		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 391.15	14 489.15	902.00	- 6.23
21810000 INSTALLATIONS GENERALE ET AGEN	27 324.74	23 644.74	3 680.00	15.56
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	8 230.16	10 815.13	-2 584.97	-23.90
21840000 MOBILIER	4 361.73	4 499.60	-137.87	-3.06
28181000 AMORT. AG. CONS. DIVERS	-13 241.92	-10 589.92	-2 652.00	-25.04
28183000 AMORT. MAT. BUREAU	-7 450.16	-10 444.13	2 993.97	28.67
28184000 AMORT. MOBILIER	-3 833.40	-3 436.27	-397.13	-11.56
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 900.00	6 900.00		
27520000 DEPOT DE GARANTIE LSCS	6 900.00	6 900.00		
Total II	237 159.15	236 257.15	902.00	0.38
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	4 166.67		4 166.67	
40910000 FOURNISSEURS ACOMPTES VERSES	4 166.67		4 166.67	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	61 825.04	75 362.42	-13 537.38	-17.96
41100000 CLIENTS	41 497.70	49 632.70	-8 135.00	-16.39
41810100 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	20 327.34	25 729.72	-5 402.38	-21.00
AUTRES CREANCES	21 937.66	5 437.25	16 500.41	303.47
44400000 IMPOT SUR LES SOCIETES	14 866.00		14 866.00	
44562000 TVA SUR IMMO		133.80	-133.80	NS
44566000 TVA SUR ABS	411.66	686.95	-275.29	-40.07
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	2 000.00		2 000.00	
44583000 REMBOURSEMENT DE TVA	4 590.00	2 571.00	2 019.00	78.53
44586000 TVA SUR FNP	70.00	1 760.55	-1 690.55	-96.02
45510000 C/C LAURENT SANZ		284.95	-284.95	NS
DISPONIBILITES	130 323.68	151 449.93	-21 126.25	-13.95
51201100 HSBC	32 696.46	7 040.77	25 655.69	364.39
51220000 CREDIT AGRICOLE	47 502.71	94 358.61	-46 855.90	-49.66
51230000 COMPTE EXCEDENT PROFESSIONNEL	50 068.75	50 000.00	68.75	0.14
51880000 INTERETS COURUS A RECEVOIR	55.76	50.55	5.21	10.31
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 474.80	1 487.80	-13.00	-0.87
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	1 474.80	1 487.80	-13.00	-0.87
Total III	219 727.85	233 737.40	-14 009.55	-5.99
TOTAL GENERAL	456 887.00	469 994.55	-13 107.55	-2.79

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	220 000.00	220 000.00		
10130000 CAPITAL SOCIAL	220 000.00	220 000.00		
RESERVE LEGALE	22 000.00	22 000.00		
10610000 RESERVE LEGALE	22 000.00	22 000.00		
REPORT A NOUVEAU	154 542.01	115 497.82	39 044.19	33.81
11000000 REPRT A NOUVEAU	154 542.01	115 497.82	39 044.19	33.81
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	33 237.00	60 473.19	-27 236.19	-45.04
Total I	429 779.01	417 971.01	11 808.00	2.83
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	57.80		57.80	
45510000 C/C LAURENT SANZ	57.80		57.80	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 966.64	12 325.22	-8 358.58	-67.82
40100000 FOURNISSEURS	3 546.64	1 761.94	1 784.70	101.29
40810100 FACT NON PARVENUES	420.00	10 563.28	-10 143.28	-96.02
DETTES FISCALES ET SOCIALES	23 083.55	39 698.32	-16 614.77	-41.85
42100000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	176.62	240.86	-64.24	-26.67
42820000 DETTES PROV CDNGES A PAYER	3 296.00	3 679.00	-383.00	-10.41
43100000 URSSAF	7 404.61	18 842.03	-11 437.42	-60.70
43730000 CAISSE RETRAITE	5 592.41	5 538.75	53.66	0.97
43731000 MUTUELLE	1 267.84	1 953.40	-685.56	-35.10
43740000 PREVOYANCE	649.10	695.49	-46.39	-6.67
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CP	1 310.00	1 455.00	-145.00	-9.97
44400000 IMPOT SUR LES SOCIETES		4 141.00	-4 141.00	N5
44580000 TVA A REGULARISER	86.20	43.89	42.31	96.40
44702000 TAXE D'APPRENTISSAGE	1 172.24		1 172.24	
44703000 FORMATION PROF. CONTINUE	1 128.53		1 128.53	
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	1 000.00	3 108.90	-2 108.90	-67.83
Total IV	27 107.99	52 023.54	-24 915.55	-47.89
TOTAL GENERAL	456 887.00	469 994.55	-13 107.55	-2.79

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	364 366.47	311 753.91	52 612.56	16.88
70692000 COMMISSIONS UNION EUROPEENNE	364 366.47	311 753.91	52 612.56	16.88
Chiffre d'affaires NET	364 366.47	311 753.91	52 612.56	16.88
AUTRES PRODUITS	7.94	84 983.34	-84 975.40	-99.99
75800000 PRODUITS GESTION COURANTE	7.94	68.47	-60.53	-88.40
75880000 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		84 914.87	-84 914.87	N5
Total des Produits d'exploitation	364 374.41	396 737.25	-32 362.84	-8.16
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	86 446.31	83 238.31	3 208.00	3.85
60611000 EDF	1 095.32	986.08	109.24	11.08
60630000 FOURN ENTRETIEN PETIT EQUIPEMT	737.42	354.62	382.80	107.95
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	692.60	565.74	126.86	22.42
61321000 LOYER LSCS	27 600.00	27 600.00		
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	1 920.00	2 388.00	-468.00	-19.60
61350100 LOCATIONS VOITURES	1 205.67	1 379.10	-173.43	-12.58
61400000 CHARGES LOCATIVES	2 841.72	9 652.73	-6 811.01	-70.56
61520000 ENTRETIEN S/ BIENS IMMOBILIERS	580.80	493.39	87.41	17.72
61551000 ENTRETIEN PRODUIT MENAGER	9.88	108.49	-98.61	-90.89
61560000 MAINTENANCES	648.00	302.50	345.50	114.21
61600000 ASSURANCE GRENKE LOC PHOTOCOP.		55.49	-55.49	N5
61610000 MULTIRISQUES	573.74	556.63	17.11	3.07
61810000 DOCUMENTATIONS	879.50	308.47	571.03	185.12
62110000 HONORAIRES RECRUTEMENT	10 629.60	5 720.00	4 909.60	85.83
62260000 HONORAIRES COMPTABLE	4 377.84	4 406.40	-28.56	-0.65
62262000 HONORAIRES JURIDIQUE	350.00		350.00	
62270000 FRAIS D'ACTES	44.54	3.48	41.06	N5
62340000 CADEAUX	990.10	775.14	214.96	27.73
62380000 DIVERS (POURBOIRES)	100.00	50.00	50.00	100.00
62510000 FRAIS VOYAGES ET DEPLACEMENT	8 518.92	8 470.30	48.62	0.57
62510300 FRAIS KM LAURENT SANZ	6 176.13	6 808.39	-632.26	-9.29
62560000 MISSIONS	2 641.09	1 213.81	1 427.28	117.59
62570000 RECEPTIONS	7 810.07	5 885.68	1 924.39	32.70
62571000 RECEPTION MISSIONS SI	272.60	42.13	230.47	547.04
62600000 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	4 281.68	3 755.93	525.75	14.00
62700000 FRAIS BANCAIRES	1 469.09	1 355.81	113.28	8.36
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 694.97	2 508.90	186.07	7.42
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	1 172.24	1 165.89	6.35	0.54
63130000 PARTIC. FORMATION CONTINUE	1 120.73	943.01	177.72	18.85
63511000 CONTRIB. ECONOM. TERRITORIALE	402.00	400.00	2.00	0.50
SALAIRES ET TRAITEMENTS	172 590.95	172 693.80	-102.85	-0.06
64100000 REMUNERATION DU PERSONNEL	170 599.45	170 656.94	-57.49	-0.03
64120000 CONGES PAYES	-383.00	-132.00	-251.00	N5
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	1 800.00	800.00	1 000.00	125.00
64131000 GRATIFICATION STAGIAIRE		250.00	-250.00	N5
64140000 PASS NAVIGO	574.50	465.65	108.85	23.38
64142000 INDEMNITE RUPTURE CONV		653.21	-653.21	N5

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CHARGES SOCIALES	60 921.38	59 439.92	1 481.46	2.49
64510000 COTISATIONS URSSAF	44 691.38	44 044.88	646.50	1.47
64520000 COTISATIONS MUTUELLES	2 377.40	2 421.16	-43.76	-1.81
64530000 COTISATIONS RETRAITE	13 428.89	13 415.28	13.61	0.10
64531000 COTISATIONS PREVOYANCE	1 728.75	1 750.96	-22.21	-1.27
64540000 COTISATION ASSEDICS	3 962.04	3 911.42	50.62	1.29
64581000 CHARGES SOCIALES SUR CP	-145.00	-69.00	-76.00	NS
64590000 CREDIT IMPOT COMPETITIVITE	-5 660.00	-6 537.00	877.00	13.42
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	537.92	502.22	35.70	7.11
COTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	3 457.00	4 123.75	-666.75	-16.17
68112000 DOT. AMORT. IMMOB CORPORELLES	3 457.00	4 123.75	-666.75	-16.17
AUTRES CHARGES	91.76	79.45	12.31	15.49
65100000 REDEVANCE CONCESSION	79.16	79.14	0.02	0.03
65800000 CHARGES DIVERSES	12.60	0.31	12.29	NS
Total des Charges d'exploitation	326 202.37	322 084.13	4 118.24	1.28
Résultat d'exploitation	38 172.04	74 653.12	-36 481.08	-48.87
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	73.96	65.07	8.89	13.66
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	73.96	65.07	8.89	13.66
Total des Produits financiers	73.96	65.07	8.89	13.66
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		150.00	-150.00	-100.00
66500000 ESCOMPTE ACCORDES		150.00	-150.00	NS
Total des Charges financières		150.00	-150.00	-100.00
Résultat financier	73.96	-84.93	158.89	187.08
Résultat courant avant Impôts	38 246.00	74 568.19	-36 322.19	-48.71
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	120.00		120.00	
67120000 PENALITES, AMENDES	120.00		120.00	
Total des Charges exceptionnelles	120.00		120.00	
Résultat exceptionnel	-120.00		-120.00	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	4 889.00	14 095.00	-9 206.00	-65.31
69500000 IMPOT SUR LES SOCIETES	4 889.00	14 095.00	-9 206.00	-65.31
Total des produits	364 448.37	396 802.32	-32 353.95	-8.15
Total des charges	331 211.37	336 329.13	-5 117.76	-1.52
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	33 237.00	60 473.19	-27 236.19	-45.04

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Composition du capital social	x
Autres immobilisations incorporelles	x
Evaluation des immobilisations corporelles	x
Evaluation des amortissements	x
Evaluation des créances et des dettes	x
Dépréciation des créances	x
Produits à recevoir	x
Charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'effectif moyen	x
---------------------------------	---

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites	x
--	---

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 456 887.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 364 366.47 Euros et dégageant un bénéfice de 33 237.00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable n°2007-431 du 25 mars 2007 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 5 660 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	5 660
Total	5 660

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE

Etat des Immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	215 591	
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage Industriel			
Installations générales agencements aménagements divers	23 645		3 680
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 315		679
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	38 959		4 359
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres Immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	6 900		
TOTAL	6 900		
TOTAL GENERAL	261 450		4 359

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		215 591	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage Industriel				
Installations générales agencements aménagements divers			27 325	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et Informatique, Mobilier		3 402	12 592	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		3 402	39 917	
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières			6 900	
TOTAL			6 900	
TOTAL GENERAL		3 402	262 408	

ANNEXE

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	723			723
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers	10 590	2 652		13 242
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 880	805	3 402	11 284
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	24 470	3 457	3 402	24 525
TOTAL GENERAL	25 193	3 457	3 402	25 248

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres Immob.incorporelles TOTAL					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.					
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 652				
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier	805				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	3 457				
TOTAL GENERAL	3 457				

ANNEXE

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	6 900		6 900
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	61 825	61 825	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	14 866	14 866	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 072	7 072	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	1 475	1 475	
TOTAL	92 138	85 238	6 900
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 967	3 967		
Personnel et comptes rattachés	3 473	3 473		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 224	16 224		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	86	86		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	3 301	3 301		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	58	58		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	27 108	27 108		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	58			

ANNEXE

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	160.0000	1 375			1 375

ANNEXE**Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Ourée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	20 327
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	56
Total	20 383

ANNEXE

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	420
Dettes fiscales et sociales	5 606
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	6 026

ANNEXE

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 475
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	1 475

ANNEXE

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	4
Ouvriers	
Total	5

ANNEXE**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
A.B.L. METAL	108 rue Ordener
SIRET 5 0 0 5 9 7 3 7 2 0 0 0 2 7	75018 PARIS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

B REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET	
-------	--

C ACTIVITE

Activités exercées	Commissionnaires métallurgie	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	------------------------------	--

D RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	32 586		

Plus-values		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 15%			

PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
----------------------------------	----------------------------	---------------------------------	-----------------------------------

E Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Massifs urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

F IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité	

G CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

H ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS C6C/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
---	--

- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom
	NIF

- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
---	--

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom
	NIF

I COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Tous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
---	----------------------------

Tél:	Tél:
------	------

CGA/OMGA - Viseur conventionné - Cocher la case correspondante	Identité du déclarant:
--	------------------------

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 25/04/2019	Lieu: PARIS
---	------------------	-------------

	Qualité et nom du signataire: Président
--	---

N° d'agrément du CGA/OMGA/Viseur conventionné	Signature: SANZ LAURENT
---	-------------------------

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

montant global brut des distributions (1)		a	21 429	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c		
montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d		
Montant des distributions		e				
autres que celles visées en (a)		f				
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)		g				
		h				
montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i		21 429
montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j		
montant des revenus répartis (5)				Total (e à h)		21 429

II - REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de cession libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K. CAORE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION.

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
contant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les ADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
attribution d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : A.B.L. METAL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 108 rue Ordener		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 5 0 0 5 9 7 3 7 2 0 0 0 2 7				
		Néant ☐		
		Exercice N clos le 13 11 22 01 81		
		N-1 13 11 22 01 71		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		
	Frais de développement *	CX		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	723	
	Fonds commercial (I)	AII	214 868	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
	Terrains	AN		
	Constructions	AP		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		
	Autres immobilisations corporelles	AT	39 917	
Immobilisations en cours	AV			
Avances et acomptes	AX			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (II)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
	Autres participations	CU		
	Créances rattachées à des participations	BB		
	Autres titres immobilisés	BD		
	Prêts	BF		
	Autres immobilisations financières*	BII	6 900	
	TOTAL (II)	BJ	262 408	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (II)	Matières premières, approvisionnements	BL	
		En cours de production de biens	BN	
		En cours de production de services	BP	
Produits intermédiaires et finis		BR		
Marchandises		BT		
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	4 167	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	61 825	
Autres créances (3)		BZ	21 938	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		
Disponibilités	CF	130 324		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 475		
TOTAL (III)	CJ	219 728		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (II)	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	482 135	
Revois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes -	CP	
Clause de réserve de propriété *				
Immobilisations :				
Stocks :				
Créances :				

Désignation de l'entreprise: A.B.L. METAL

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :220.000.....)	DA	220 000	220 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	22 000	22 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	154 542	115 498
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	33 237	60 473
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	429 779	417 971
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	58	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 967	12 325
	Dettes fiscales et sociales	DY	23 084	39 698
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	27 108	52 024
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	456 887	469 995
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	27 108	52 024
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>A.B.J. METAL</u>		Exercice N		Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens* services*	FD	FE	FF	
		FG	FI	364 366	311 754
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	364 366	311 754
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	8 84 983
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	364 374 396 737
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	86 446 83 238
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	2 695 2 509
	Salaires et traitements*			FY	172 591 172 694
	Charges sociales (10)			FZ	60 921 59 440
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	GA	3 457 4 124	
			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD			
	Autres charges (12)	GE	92 79		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	326 202 322 084
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	38 172 74 653	
opérations et transferts	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GII			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL	74 65		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM			
	Différences positives de change	GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO			
	Total des produits financiers (V)	GP	74 65		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR	150		
	Différences négatives de change	GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT			
	Total des charges financières (VI)	GU	150		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV	74 (85)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW	38 246 74 568	

Désignation de l'entreprise : A. B. L. METALNéant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIIE	120		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	IIG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	IIII	120		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		IIII	(120)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IIJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		IIK	4 889	14 095	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIIL	364 448	396 802	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIIM	331 211	336 329	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IIIN	33 237	60 473	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IIIO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIY			
		IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	IIP			
		IIQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	III			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IIIX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	79	79	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
Pénalités		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		120			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A.B.L. METAL										N° : 1		
CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Constructions à une réévaluation positive au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD	215 591	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M11		KN		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	23 645	KW		KX	3 680	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	15 315	LC		LD	679	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	38 959	LO		LP	4 359	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières					IT	6 900	IU		IV			
TOTAL IV					LQ	6 900	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	261 450	OII		OJ	4 359		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Revalorisation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence		3		4			
		1		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CO		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	215 591	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agents et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers		IU		MM		MN	27 325	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	3 402	MT	12 592	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		
	TOTAL III				IY		NG	3 402	NII	39 917	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		M7	
		Autres participations				IO		OX		OY	
		Autres titres immobilisés				II		2B		2C	
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	6 900		
TOTAL IV				I3		NJ		NK	6 900		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK	3 402	OL	262 408	OM	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : A. B. L. METALNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montants des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montants des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	723	PF		PG		PH	723
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	10 590	QE	2 652	QF		QG	13 242
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	13 880	QM	805	QN	3 402	QO	11 284
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	24 470	QV	3 457	QW	3 402	QX	24 525
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	ON	25 193	OP	3 457	OQ	3 402	OR	25 248

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
TOTAL I												
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL II												
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
	Inst. géol., agenc. et amén. const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. géol., agenc. au. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de parts de participations		NL			NM			NO				
TOTAL IV												
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général au cours de l'exercice (NP + NQ + NR)		NW	Total général au cours de l'exercice (NS + NT + NU)		NY	Total général au cours de l'exercice (NW - NY)		NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

Expert On Demand

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A. B. L. METAL

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	Diminutions : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.L.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.L.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : **A. B. L. METAL**Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	6 900	UV		UW	6 900				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	61 825		61 825						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constatée *)	UO									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	14 866		14 866					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	7 072		7 072					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Debiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS	1 475		1 475						
	TOTAUX		VT	92 138	VU	85 238	VV	6 900			
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 967		3 967						
Personnel et comptes rattachés		8C	3 473		3 473						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	16 224		16 224						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	86		86						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 301		3 301						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	58		58						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	27 108	VZ	27 108						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	58				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : A. B. L. METAL

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 8

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WA	33 237	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		WB		
	Autres charges et dépenses soustraites (art. 39-4 du CGI)	WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG		VE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA				Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI				Charges à payer hors à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XV	120	
	Amendes et pénalités	WJ	120			Charges financières (art. 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *									YY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									IT	4 889	
	Quote-part	WL		Résultats bénéficiaires versés à l'article 209 B du CGI		L7			K7			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)								IB	
		- imposées au taux de 0 %								ZN		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme								WN		
	- Plus-values soumises au régime des fusions								WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)											XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			WQ			
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (Art 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MS						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											YI	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3	
TOTAL I										WR	38 246	

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										WV	
		- imposées aux taux de 0 %										WII	
		- imposées aux taux de 19 %										WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs										XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										16		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales *										XA			
Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)													
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *										ZY		
	Majoration d'amortissement *										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en 44 secondes)	K9		Entreprises nouvelles 44 secondes	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		XF		
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissement immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA				
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC				
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)			PC					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS			
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé (FXT 2)										X9		ZI	5 660
Dont déduction exceptionnelle pour investissement *													
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2	

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	32 586	
	déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	32 586	XO

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : A.B.L. METAL

31/12/2018

[illegible]

Désignation de l'entreprise : A. B. L. METALNéant ☐ ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis A1. 1 ^{er} du CGI. dotations de l'exercice	ZT	4 606
--	----	-------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : A.B.L. METAL										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	115 498	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	60 473		Dividendes	- Autres réserves	ZD				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE	21 429			
	TOTAL I	OF	175 971		Report à nouveau		ZG	154 542			
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	175 971			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N :											
Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non écus				YS						
DETAIL DES POSTES AUTRES ACIATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	29 520		XQ	33 567		41 020			
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	10 630		5 720			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	4 772		4 410			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	37 477		32 089			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	86 446		83 238			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	402		400			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			YZ	2 293		2 109			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	2 695		2 509			
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	15 227		11 381			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle soumise au titre des salaires DADS de 2018)*				OB	172 399					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP									
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)										
RÉGIME DE GROUPE *	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
	- Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA									
RÉGIME DE GROUPE *	- Plus-values à 15 %	JK									
	- Plus-values à 19 %	JM									
	- Imputations	JC									
	- Plus-values à 15 %	JN									
RÉGIME DE GROUPE *	- Plus-values à 19 %	JP									
	- Imputations	JF									
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale											
N° SIRET de la société mère du groupe											

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats sont l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **A. B. L. METAL**Néant ☐**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	Mat. de bureau	3 264	3 264		
	2	Mobilier	138	138		
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Pris de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déducti- bles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effective- ment utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins- values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑧)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)						
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : A.B.L. METAL

Néant ☒ •

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : A. B. L. METALNéant ☒

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① .Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 ME
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① .

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : A.B.L. METAL

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A. B. L. METAL		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	4
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	364 366	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	364 366	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	8	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	8	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	55 721	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	1 206	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	92	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	57 018	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	307 356	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).	SA	307 356	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	GX	364 366	Effectifs au sens de la CVAE *
	EY	7	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	01/01/2018	GZ
		31/12/2018	
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD à l'attention des entreprises et dans la notice n° 2031-NOT SD à l'attention des entreprises : qualifications des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 5 0 0 5 9 7 3 7 2 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.B.L. METAL

ADRESSE (voie) 108 rue Ordener

CODE POSTAL 75018

VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

1 375

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique SANZ Prénom(s) LAURENT

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 1 375

Naissance : Date 230964 N° Département 75 Commune 75018 Pays FR

Adresse : N° 21 Voie RUE VAUVENARGUES

Code postal 75 Commune PARIS Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 5 0 0 5 9 7 3 7 2 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.B.L. METAL

ADRESSE (voie) 108 rue Ordener

CODE POSTAL 75018 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

CA17 - DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR	
1	Produit A
2	Produit B
3	Produit C
4	Produit D
5	Produit E
6	Produit F
7	Produit G
8	Produit H
9	Produit I
10	Produit J
11	Produit K
12	Produit L
13	Produit M
14	Produit N
15	Produit O
16	Produit P
17	Produit Q
18	Produit R
19	Produit S
20	Produit T
21	Produit U
22	Produit V
23	Produit W
24	Produit X
25	Produit Y
26	Produit Z
27	Produit AA
28	Produit AB
29	Produit AC
30	Produit AD
31	Produit AE
32	Produit AF
33	Produit AG
34	Produit AH
35	Produit AI
36	Produit AJ
37	Produit AK
38	Produit AL
39	Produit AM
40	Produit AN
41	Produit AO
42	Produit AP
43	Produit AQ
44	Produit AR
45	Produit AS
46	Produit AT
47	Produit AU
48	Produit AV
49	Produit AW
50	Produit AX
51	Produit AY
52	Produit AZ
53	Produit BA
54	Produit BB
55	Produit BC
56	Produit BD
57	Produit BE
58	Produit BF
59	Produit BG
60	Produit BH
61	Produit BI
62	Produit BJ
63	Produit BK
64	Produit BL
65	Produit BM
66	Produit BN
67	Produit BO
68	Produit BP
69	Produit BQ
70	Produit BR
71	Produit BS
72	Produit BT
73	Produit BU
74	Produit BV
75	Produit BW
76	Produit BX
77	Produit BY
78	Produit BZ
79	Produit CA
80	Produit CB
81	Produit CC
82	Produit CD
83	Produit CE
84	Produit CF
85	Produit CG
86	Produit CH
87	Produit CI
88	Produit CJ
89	Produit CK
90	Produit CL
91	Produit CM
92	Produit CN
93	Produit CO
94	Produit CP
95	Produit CQ
96	Produit CR
97	Produit CS
98	Produit CT
99	Produit CU
100	Produit CV
101	Produit CW
102	Produit CX
103	Produit CY
104	Produit CZ
105	Produit DA
106	Produit DB
107	Produit DC
108	Produit DD
109	Produit DE
110	Produit DF
111	Produit DG
112	Produit DH
113	Produit DI
114	Produit DJ
115	Produit DK
116	Produit DL
117	Produit DM
118	Produit DN
119	Produit DO
120	Produit DP
121	Produit DQ
122	Produit DR
123	Produit DS
124	Produit DT
125	Produit DU
126	Produit DV
127	Produit DW
128	Produit DX
129	Produit DY
130	Produit DZ
131	Produit EA
132	Produit EB
133	Produit EC
134	Produit ED
135	Produit EE
136	Produit EF
137	Produit EG
138	Produit EH
139	Produit EI
140	Produit EJ
141	Produit EK
142	Produit EL
143	Produit EM
144	Produit EN
145	Produit EO
146	Produit EP
147	Produit EQ
148	Produit ER
149	Produit ES
150	Produit ET
151	Produit EU
152	Produit EV
153	Produit EW
154	Produit EX
155	Produit EY
156	Produit EZ
157	Produit FA
158	Produit FB
159	Produit FC
160	Produit FD
161	Produit FE
162	Produit FF
163	Produit FG
164	Produit FH
165	Produit FI
166	Produit FJ

Désignation de l'entreprise : A.B.L. METAL

31/12/2018

[illegible]

CA18 - DETAIL DES CHARGES A PAYER

Désignation de l'entreprise : A.B.L. METAL

31/12/2018

[illegible]

CA20 - DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Désignation de l'entreprise : A.B.L. METAL

31/12/2018

[illegible]

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS

La déclaration récapitulative des réductions et crédits d'impôt doit être transmise par voie électronique.

De l'année 2018									
Dénomination de l'entreprise : A. B. L. METAL								Néant	
SIREN de l'entreprise		5 0 0 5 9 7 3 7 2		PME au sens communautaire			Cocher la case		x
SI vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre						Cocher la case			
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :									
SIREN de la société déclarante									
Dénomination de la société mère :									
SIREN de la société mère									
LES REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT NE DONNANT PAS LIEU AU DEPOT D'UNE DECLARATION SPECIALE (1)									
CREANCES REPORTABLES									
Réduction d'impôt en faveur du mécénat									
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen									
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 6 %] + [ligne 2 x 9 %] + [(ligne 3 x 6 %) + [ligne 4 x 9 %] x 10/90 + ligne 5)								5 660	
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM									
Dont préfinancement									
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (1) hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM								1 94 328	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM								2	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-3 du code du travail (2)								3	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail								4	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés								5	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE									
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise									
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés									
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage									
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs									
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)									
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers									
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés									
Autres créances non reportables et restituables au titre de l'exercice									
CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES									
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI)									

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 6 % et taux de 9 % pour les rémunérations versées en 2018 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)**CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES**

Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Autre créances non reportables et non restituables	

CRÉANCES REPORTABLES

Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
Autres créances reportables	

CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'ANNÉE

Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	

III - CAS PARTICULIERS**CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N**

Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	

CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SD.